

**ACADEMIE DE POITIERS**

**ETABLISSEMENT :**  
**Collège Henri Martineau**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Du 09/11/2020**

Année scolaire : 2020/2021  
Numéro de séance : 2  
Date de convocation : 14/10/2020  
Présidence de : Arnaud LOUIS

Quorum : 13  
Nombre des présents : 21  
Nombre d'absents excusés : 5

**SOMMAIRE**

**DES QUESTIONS TRAITÉES**

Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
Avis				
Vote				
Extrait			désignation	N°
Motion				

8

- Introduction : Hommage à S. PATY
- Approbation du procès-verbal du CA du 28/09/2020
- Approbation de l'ordre du jour

**Fonctionnement administratif de l'établissement :**

- Règlement intérieur du CA
- Installation des commissions
- Délégation du CA à la commission permanente
- Protocole sanitaire
- Chartes : Fonds sociaux / sorties et voyage/ études
- Présentation PPMS

**I. Vie Financière et matérielle de l'établissement :**

- Seuil admission en non valeur /remise gracieuse

**II. Questions diverses**

**Signatures**

**Le Président**



**Le Secrétaire**

## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 09/11/2020

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	LOUIS Arnaud	X						
	Gestionnaire CPE	HIVELIN Florence	X						
	Agent Comptable	SIMON Lucie	X						
		COQ Olivier			X				
Elus locaux	Collectivité de rattachement	BAURUEL René	X						
		MISSIOUX M.-Pierre		X					
	Groupement de commune	TAVERNEAU Danièle			X				
		MOREAU Loïc			X				
Personnalité qualifiée		BASTY J.-Pierre	X						
		PARROT Alain		X					
<b>Total</b>									
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	MARTIN Bernard	X						
		COIRIER Stéphanie	X						
		TURPIN Jessica	X						
		VERRIER Ariane	X						
		MORIN Thibault	X						
		RIBY Marie	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	GAUDIN Stéphane				X	DELBARRE Hélène	X	
		PINEAU Vanessa	X						
<b>Total</b>									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	VAN DER STRAETEN W.	X						
		GAUDIN Cédric	X						
		SAUVAGE Sandra			X	TALON Sophie	X		
		BEAUDOU Christelle	X			DUPONT Stéphanie	X		
		BICHON Lydie	X						
		BENEZET Axel	X						
	Elèves	BAILLY Manon	X						
		GRELIER Nell	X						
<b>Total</b>									

La séance est ouverte à 17 h 35.

Mme PINEAU Vanessa est nommée secrétaire de séance.

## RUBRIQUE INTRODUCTION

Mr LOUIS évoque le nouveau protocole sanitaire renforcé mis en place depuis la rentrée de novembre et précise que tout se passe bien. Ce point sera détaillé dans le point 8.

Les points 6 7 et 12 seront reportés à la séance du 30.11.2020.

Mr LOUIS souhaite faire un point sur les attentats terroristes et l'assassinat de Samuel PATY, professeur d'Histoire qui avait comme mission de former les élèves à être de futurs citoyens tout en respectant la liberté d'expression de chacun. Mr LOUIS précise qu'1h de formation et d'information a été dispensé lors des cours d'EMC visant à expliquer les différentes valeurs de la République et ce qu'est la liberté d'expression. Mr LOUIS précise également que la minute de silence organisée le lundi 02 novembre a été respectée et qu'aucune provocation n'a été relevée.

Les personnels d'éducation ont demandé la possibilité de lire un texte en l'hommage à Mr Samuel PATY. Mr MARTIN effectue la lecture de celui-ci (annexe 1).

17h40 : Arrivée de Mr BAURUEL et Mr BENEZET.

Une minute de silence est effectuée en l'honneur de Samuel PATY et du respect dû aux valeurs de la République.

Mr LOUIS informe que nous devons accueillir 15 stagiaires en IFSI. Suite au nouveau protocole sanitaire, cela sera fait en distanciel. Le travail sera porté sur l'usage des écrans : activités de prévention sur l'utilisation raisonnées des écrans, dangers, étude statistique.... L'objectif a été fixé en lien avec Mme DELBARRE. Mr LOUIS souhaite que l'enquête statistique soit effectuée sur l'ensemble de l'établissement afin de pouvoir communiquer les résultats aux familles. Les activités de prévention proposées par les étudiants seront effectuées sur le niveau 4<sup>ème</sup>.

Approbation du procès-verbal de la séance du 28.09.2020 : Les membres du CA approuvent à l'unanimité le procès-verbal.

Présentation de l'ordre du jour : Les membres du CA approuvent à l'unanimité l'ordre du jour.



## **RUBRIQUE I. Fonctionnement administratif de l'établissement**

### **1. Règlement intérieur du CA**

Le règlement intérieur prévoit 3 réunions annuelles, Mr LOUIS précise que 5 réunions sont requises au minimum pour le fonctionnement du collège :

- Installation des commissions
- Budget
- Dotation globale horaire
- Compte financier
- Bilan pédagogique

Les titulaires, en cas d'absence, doivent transmettre la convocation accompagnée des documents préparatoires à leur suppléant.

Mme RIBY demande de dispenser les élèves de secrétariat. L'ensemble des membres du CA valide cette proposition.

Mr MARTIN souhaite un article sur les situations exceptionnelles en cas de confinement en privilégiant la visioconférence. Mr LOUIS précise qu'en cas de confinement un décret est prévu dans le protocole sanitaire. De ce fait, les réunions se feront en distanciel. Le reste de l'assemblée n'est pas favorable à cet article donc pas d'ajout d'article.

**Les membres du CA votent à 20 voix favorable pour le règlement intérieur, 1 vote en abstention.**

### **2. Installation des commissions**

Mr LOUIS informe des taux de participations aux élections des membres du CA :

- 90% pour le personnel ATOSS
- 64% pour le personnel d'enseignement et d'assistance éducative
- 51% pour les parents d'élèves

Une baisse du vote des parents qui peut s'expliquer par plusieurs raisons : 1 seule liste, oubli des enfants de donner le bulletin de vote, difficultés transmission des documents aux parents (parents séparé, distance...).

Une baisse du vote des enseignants : possiblement car une seule liste.

18h10 : Arrivée de Mme DUPONT Stéphanie – suppléante, sera observatrice et ne participera pas aux votes.

Après vérification de l'orthographe des noms, et une modification entre Mme REVAULT et Mme COIRIER dans le Conseil de discipline, les membres du CA votent les différentes listes.

**Les membres du CA votent à l'unanimité l'installation de la commission permanente.**

**Les membres du CA votent à l'unanimité l'installation de la commission éducative.**

**Les membres du CA votent à l'unanimité l'installation du conseil de discipline.**

**Les membres du CA votent à l'unanimité l'installation de la commission Fonds sociaux.**

### **3. Délégation du conseil d'administration à la commission Permanente**

Mr LOUIS présente les différentes attributions de la commission permanente ainsi que les possibles champs de délégation du CA à la commission permanente.

Mr LOUIS propose qu'un rapporteur soit nommé en commission permanente. Ce dernier fera un rapport

aux membres du CA qui voteront après présentation des sujets abordés. Il n'y aura pas de délégation de pouvoir du CA à la commission permanente.

**Les membres du CA votent à l'unanimité la proposition d'un vote au CA des sujets abordés à la commission permanente.**

#### **4. Protocole sanitaire renforcé**

Le protocole sanitaire mis en place depuis la rentrée de novembre limite le brassage des élèves. Les élèves restent dans leur classe et les professeurs se déplacent. Contrairement au premier confinement, l'espagnol, l'allemand et la section européenne ont été maintenus de façon à avoir les groupes complets, malgré les mélanges de classes.

Mr LOUIS précise que la cour de récréation est zonée et que les élèves rentrent et sortent par deux accès (pompiers et principal) selon les différentes salles.

Pour le service restauration scolaire : le mètre de distanciation a toujours été conservé au self. Le temps de services a été rallongé : 11h45 -14h20.

Pour le point sanitaire : les élèves y vont sous la surveillance d'un adulte, puis désinfectent après leur passage. Des créneaux horaires sont mis en place pour aller aux toilettes.

Intervention de Manon BAILLY (élève) qui précise que cela ne pose pas de problème aux élèves d'avoir des créneaux pour aller aux toilettes.

Mme VERRIER précise que les élèves ne demandent pas plus en classe à aller aux toilettes signifiant que ce système fonctionne.

Mme BICHON demande si les enfants peuvent se laver les mains avant d'entrer au self. Mme SIMON l'informe que c'est possible sur demande de le faire aux toilettes car il n'y a plus de lavabo au self.

Mme RIBY précise que la vie scolaire a fait un très bon travail sur la mise en place du protocole et que cela fonctionne très bien.

Mr LOUIS précise que l'aération des salles est obligatoire.

Mr MARTIN souligne qu'avec l'arrivée de l'hiver nous allons rencontrer des problèmes d'aération et qu'en cas de pluie la cour n'est pas équipée de préau assez grand pour protéger tous les élèves.

Mr LOUIS précise qu'en cas de pluie les élèves resteront dans leurs salles pendant les récréations.

Mr LOUIS informe de la suspension de la chorale et de l'UNSS. Cependant, les heures dédiées à la chorale seront reportées en fin d'année et une nouvelle organisation de l'AS afin de ne pas brasser les élèves sera effective prochainement.

Mr LOUIS précise que malgré le protocole sanitaire renforcé, les élèves sont respectueux des consignes et du matériel mis en place à cet effet ; et les personnels sont efficaces sur tous les points.

Mr MARTIN demande si des intervenants extérieurs peuvent venir. Mr LOUIS précise que c'est possible uniquement s'ils interviennent sur une classe à la fois.

Suite à la proposition d'un parent d'élève de proposer ses services pour accompagner les élèves si le besoin se fait ressentir, Mr LOUIS précise qu'exceptionnellement, il n'est pas possible de faire intervenir des parents.

Mme RIBY demande lorsque les tests seront autorisés à faire dans les établissements, s'il est possible d'en prévoir pour le collège. Mr LOUIS précise que cela dépendra des annonces faites par le gouvernement.



## 5. Chartes :

Les membres du CA doivent voter pour les différentes chartes du collège :

**Charte des Fonds sociaux :** Tous les élèves peuvent être bénéficiaires, pour les familles boursières ou non. A mettre sur le site internet après validation pour en informer les parents d'élèves.

Mr MARTIN demande si le Fond social a été plus sollicité avec l'arrivée du COVID. Mme HIVELIN répond qu'il n'y a pas eu de demande inhabituelle car les voyages ont été annulés et les élèves ont moins été présents à la cantine.

**Les membres du CA votent à l'unanimité La Charte des Fonds sociaux.**

**Charte des sorties et voyages :**

Mme BICHON demande ce qu'il en est des subventions reçues pour les voyages. Mme HIVELIN répond que les familles ont été remboursées, que les acomptes versés aux différents organismes sont en attente (système d'avoir pour une durée de 18 mois ; si le délai des 18 mois est écoulé, ils feront un remboursement) donc le collège ne possède pas de trésorerie pour les voyages.

**Les membres du CA votent à l'unanimité La Charte des sorties et voyages.**

**Charte des études :** pour information, il s'agit d'une ébauche de travail :

Mr BENEZET et Mr MARTIN demande à définir une « activité ludique » : Mr LOUIS explique qu'il s'agit d'activité autre que les devoirs demandés par les enseignants comme un petit bac ou de la lecture ou jeux de sociétés.... Mme SIMON complète en précisant qu'il peut s'agir de jeux de société à vocation pédagogique.

Mme RIBY soumet l'idée de demander au conseil de vie collégienne (CVC) de solliciter le FSE pour l'achat de jeux.

Mr LOUIS informe les membres du CA que le collège a sollicité le CD79 pour aménager un foyer au sein du collège : changement d'emplacement de la vie scolaire et du bureau de la CPE avec une ouverture sur la cour et un accès pour les personnes en situation de handicap.

Mme TALON demande si le portable pourra être utilisé dans ce lieu. Mr LOUIS confirme que le règlement intérieur interdit l'utilisation du portable dans l'enceinte de l'établissement.

## 6. Présentation PPMS : attentat-intrusion et face aux risques majeurs

L'alerte PPMS a été effectuée le 15/10/2020 et l'alerte incendie le 22/09/2020.

**« PPMS attentat-intrusion » :**

Mr LOUIS précise que l'exercice PPMS s'est bien déroulé dans son ensemble, les élèves ont bien participé. Cependant, certains points sont à travailler par exemple un enseignant a oublié de fermer sa porte à clé, une seule classe a fait du bruit.

Le compte rendu PPMS a été envoyé à l'ensemble du personnel du collège ainsi qu'à la Direction Académique.

Mme RIBY demande à enlever le point en partie 5.3 «En cas de confinement, le lien téléphonique interne avec toutes les salles pour vérification des effectifs » n'est pas valide car il est demandé de ne pas répondre et d'attendre le message sonore de fin. Mr LOUIS valide cette proposition.

Le message sonore est également inaudible. Mme Hivelin précise qu'il sera refait prochainement.

Mr GAUDIN demande s'il n'est pas possible de mettre en place un système visuel, peut être plus parlant aux élèves. Mr MORIN complète en expliquant que le système sonore actuel n'est pas adapté aux personnes en situation de handicap lié à la surdité. Mr LOUIS répond que le département souhaite une installation uniforme avec l'ensemble des établissements et qu'il n'est pas prévu pour l'instant de système visuel.

« PPMS face aux risque majeurs » :

Mme RIBY précise qu'il y a une erreur sur le nom de la secrétaire en point « Répartition des missions »  
Rajout de Mr Daguët comme personnel secouriste.

**Les membres du CA votent à l'unanimité Le PPMS attentat-intrusion.**

**Les membres du CA votent à l'unanimité Le PPMS face aux risques majeurs.**

## **RUBRIQUE II. VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT**

### **1- Seuil admission en non valeur /remise gracieuse**

Mme HIVELIN propose de voter un seuil de 60€ en dessous duquel les admissions en non-valeur et les remises gracieuses ne seront pas votées en Conseil d'Administration.

**Les membres du CA votent à l'unanimité le seuil de 60€.**

19h25 : Départ de Mme DUPONT.

## **RUBRIQUE III. QUESTIONS DIVERSES**

Mr LOUIS n'a pas reçu de question diverse.

Mme BICHON demande ce qu'il en est de l'Agenda 21 / Développement durable, pourquoi n'en parle-t-on au CA ? Mme VERRIER présente les différents projets et informe qu'une communication est présente soit affichée au collège, soit sur le site internet. Mr LOUIS complète en expliquant qu'au CA tous les points ne sont abordés à chaque fois.

Mme VERRIER souhaite apporter à la connaissance des parents d'élèves que l'équipe pédagogique réfléchit depuis le mois de septembre aux possibles éventualités s'il devait y avoir un éventuel reconfinement. Nous en discuterons au conseil pédagogique du 12 novembre. Mr LOUIS précise que lors du dernier conseil pédagogique, il a été convenu que si nous devons travailler en distanciel, l'organisation par emploi du temps et les échanges par l'ENT seront maintenus. Si toutefois, nous nous trouvons dans une situation hybride alors le choix pourra être différent.

Mme BICHON souhaite remercier l'équipe pédagogique pour leur investissement au quotidien pour la continuité pédagogique des élèves.

La séance est levée à 19h35.





### Face à l'obscurantisme, faisons grandir une société unie et fraternelle

Une fois encore, le visage horrible du terrorisme nous met au défi.

Assassiner et décapiter un enseignant, un professeur d'histoire-géographie en charge de l'enseignement moral et civique, c'est s'attaquer au cœur de notre société.

C'est s'attaquer à ces hommes et ces femmes qui se chargent sur tout le territoire national d'enseigner les savoirs, d'initier au débat argumenté, d'éveiller l'esprit critique et d'assurer la liberté de conscience.

C'est s'attaquer à l'ambition d'une école commune donnant à tous les jeunes les moyens de maîtriser leur avenir.

Dans toutes nos écoles, en exerçant leur métier, les professeurs et l'ensemble des personnels font vivre les valeurs républicaines, la liberté, la laïcité, en leur donnant sens. Chaque jour, par leur action patiente, enseignantes et enseignants, personnels de l'éducation nationale contribuent à construire une République unie et fraternelle, diverse et respectueuse, éclairée et apte au débat démocratique.

Face à l'obscurantisme qui a massacré l'un des nôtres et nous meurtrit, notre réponse doit être ferme et résolue. Cet acte a été commis au nom de l'islamisme intégriste. C'est bien cette idéologie et celles et ceux qui la portent qui doivent être combattus sans relâche.

Par ailleurs, la stigmatisation des musulmans dans laquelle certaines forces politiques veulent entraîner le pays depuis bien des années ne peut que renforcer des clivages délétères et alimenter les machines de haine.

C'est par une politique ambitieuse d'éducation dans le cadre de l'École publique et laïque avec l'implication des mouvements d'éducation populaire complémentaire de l'enseignement public et des collectivités territoriales, pour transmettre et faire vivre les valeurs de la République, par une politique de justice sociale que nous ferons reculer les périls obscurantistes et garantirons nos libertés.

Parce que c'est le devenir même de la République, de son École publique et laïque et de notre Nation qui est en jeu et, avec elles, une part de celui du monde, nous appelons toute la population à construire cette réponse avec nous.